



COMITE DU JURA
FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE ET JEU
PROVENCAL



REUNION DU COMITE DIRECTEUR

Le vendredi 26 mai 2023 à 18h30.

Au boulodrome régional de Bains

Présents :

Mmes Aurélie BRENIAUX, Nadia DA COSTA, Emilie MARAUX, Alexandra MONNET-FISTEBERG et Yvette OUTREY.

MM. Dominique BACHELEY, Jean BINDA, Patrick CROTET, Paulo DE BASTOS, Michel DEMOUGEOT, Michel FLAGEL, Patrick GRUNEISEN, Michel LIBOZ, Julien MARAUX, Antoine MARTINELLO, Hervé MOINE, Frédéric MONNIER, Gilles OUTREY, Patrick PETETIN, et Christian VALET.

Absents excusés :

Docteur RAZAFINDRAKOTO Davida,
MM. Jean-Marie MARAUX et Marc SERTILLANGE.

Invités :

M. Philippe JARCELLAT (excusé)
M. Matthieu BESSON
M. Guillaume PICARD (excusé)

Le Président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à tous les membres présents.

En préambule, le Président est très heureux d'informer tous les collègues que le Président d'honneur du CD39, Michel DEMOUGEOT a reçu une distinction rarissime, le GRAND OR de la fédération française des médaillés sportifs pour...40 ans de bons et loyaux services. Le dévouement de Michel est exemplaire et les différentes instances où il siège ne peuvent que saluer cette abnégation au service des sportifs et des dirigeants. Michel continue de servir le monde associatif et ce, malgré toutes les épreuves qu'il doit affronter.

C'est une fierté d'avoir à ses côtés un tel serviteur. Les membres présents l'applaudissent chaleureusement. Le Président a une pensée pour son épouse Françoise qui l'accompagne dans cette vie d'engagement.

Du côté des clubs, à la suite de la démission de Mme Hélène JARJAT, une assemblée extraordinaire s'est tenue et c'est M. Pascal ZANETTI qui est devenu président. Pour rappel, tous les clubs doivent **obligatoirement** envoyer leur compte-rendu d'assemblée générale au Président du CD39. A partir de janvier 2024, les licences des joueurs/joueuses des clubs ne respectant pas cette obligation ne seront pas validées.

Enfin, le CD39 a une pensée pour la famille de Bernard PAGNIER, joueur de l'ABJ, récemment disparu.

1 : Approbation de la réunion du CD39 du 17 février 2023.

Le compte-rendu réalisé par Aurélie BRENIAUX est adopté à l'unanimité.

2 : Point sur le début de saison sportive des championnats du Jura.

Le Président exprime une grande satisfaction : les championnats du Jura ont fait le plein (+490 inscrits), les délégués aux tables de marque ont accompli leurs missions avec application et les clubs organisateurs ont vraiment été à la hauteur. Le corps arbitral a été plutôt satisfaisant, très peu de contestation sur les terrains. Quant aux joueurs, ils ont parfois offert du très beau jeu. La finale doublette mixte restera dans les annales pour l'intensité et la qualité du jeu proposé par les 2 équipes.

Quelques bémols :

- Le championnat de tir de précision qui a nécessité beaucoup de travail de la part des districts et de la commission arbitrale. Quelques disparités dans la notation au moment des pré-qualificatifs dans les districts. Mais surtout, un coût exorbitant pour les districts (environ 450€ par district) et le CD39 organisateur de la phase finale (déficit de 555€).

Le CD39 doit se prononcer sur son maintien ou sa suppression compte tenu des très nombreuses contraintes.

Question : si le Comité Régional décide de continuer le tir de précision en 2025, personne ne représentera le CD39 ? Non, de toute façon cette compétition dans sa forme actuelle est vouée à disparaître à cause des coûts incroyables.

Un vote est organisé : Pour ou contre son maintien dans les conditions actuelles

Contre : 15

Pour : 0

Abstention : 3

Remarque : dommage d'avoir fait un investissement sur les packs offerts aux clubs.

Il y aura une réunion du Comité Régional en juillet pour discuter de ce championnat. Il n'aura pas lieu en 2024 et on peut s'attendre à la modification de la formule envisagée ou à la disparition de l'épreuve.

Frédéric MONNIER se dit satisfait et fier des arbitres et des bénévoles qui ont pris part à l'organisation. Une mise au point a été faite lors de la réunion des arbitres à Poligny.

NB : un vif remerciement est adressé à M. Philippe JARCELLAT qui a supervisé pour les districts et le CD39 toutes les phases de cette épreuve.

Le championnat doublette féminin : sa finale débutée à 22h15 n'est pas une bonne solution avec une fin à 0h15, sans réel spectacle dû à la fatigue de cette journée.

Pourquoi ne pas envisager des pré-qualificatifs par district ou encore de faire commencer tous les championnats le samedi matin ?

Un questionnaire sera envoyé aux dirigeants des clubs pour avoir une idée de la position de chacun sur ces sujets en rappelant que ce sont les clubs qui organisent les championnats. En fonction des réponses, le CD39 prendra une décision.

A noter que si les championnats commencent le samedi matin, il sera difficile de placer les CDC les vendredis soir, veille de championnat.

Dès l'année prochaine, le championnat doublette féminin commencera le samedi à 14h et l'individuel masculin débutera le samedi matin à 8h30 avec obligation des poules terminées avant la pause méridienne afin de libérer suffisamment de terrains pour l'après-midi.

De même, le doublette masculin commencera le samedi à 8h30 et l'individuel féminin à 15h. En effet, il est quasiment impossible d'exiger les poules finies à la pause méridienne en doublette masculin, d'où l'idée d'un début de championnat à 15h.

Lorsqu'il y a deux championnats en même temps, il faut finir les poules avant la pause méridienne. Discussion autour des meilleures décisions à prendre car cela reste problématique (arrêt à 12h et reprise à 13h30 – arrêt à 12h30 et reprise à 14h – pas d'arrêt tant que les poules ne sont pas terminées ?)

Vote pour le changement d'organisation :

Contre : 0

Pour : 18

Abstention : 0

Rappel important aux clubs organisateurs : le cahier des charges oblige le club organisateur à prévoir un vin d'honneur pour clôturer chaque championnat.

A l'issue des premiers championnats BFC, 3 titres de demi-finalistes et 3 de quarts de finalistes. Au niveau de leurs fréquentations, à noter que beaucoup de championnats régionaux ne sont pas complets (32 équipes). Cet été, une réflexion sera engagée afin de revoir ces championnats afin de les rendre plus attractifs.

Dernière minute : le championnat BFC promotion a été remporté par les Polinois de l'équipe REYNAUD, DENETRE et POMMIER. Félicitations !

Dernière minute : chez les jeunes, lors du championnat BFC, 3 équipes qualifiées au championnat de France à Nevers : 2 en minimes (Champvans et l'entente Orgelet-Moirans) et 1 en cadet (Mont sous Vaudrey). Bravo !

Côté administratif sur les championnats du Jura : un rapport d'incident a été transmis au Président qui l'a fait suivre à la commission de discipline départementale pour instruction. Rapport réalisé par M. Frédéric MONNIER à l'encontre de M. GAGLIARDI. La commission statuera le mardi 30 mai à 18h30 à Poligny.

Rappel : tout joueur peut faire un rapport d'incident lors d'un championnat.

Cette année, un Championnat s'est déroulé à Damparis (Vétérans) et un à St Claude (Provençal) mais tous les autres ont eu lieu au boulodrome. Le Président regrette fortement cette situation et redit son souhait de voir les clubs organiser « chez eux » ces Championnats

du Jura. Mais avec le nombre grandissant d'équipes engagées, peu de clubs ont les capacités matérielles de le faire.

Proposition de faire les individuels et doublette sur deux lieux différents ou encore de faire des préqualificatifs dans les districts.

Présence d'un food-truck devant le boulodrome pendant des compétitions : accord donné par le Président à condition que les 2 parties se mettent d'accord sur sa présence et ce qu'il peut vendre. Le gérant doit prendre contact avec le club organisateur. Pour l'instant, aucune contrepartie financière pour le CD. Le gérant sera invité lors de la prochaine réunion pour expliquer son fonctionnement et prendre une décision pour la suite.

3 : Bilan du championnat régional Sport Adapté du 12 mars.

Très bon déroulement de cette compétition.

Remerciements aux médiateurs du CD39 : Serge Monnet, Jean Philippe Mativet, Jean Paul Oudet, Philippe Labrude, Nicolas Gissat, Colette Nicod, Patricia Sarrand, Jean Pierre Poillot, Dominique Lacombe, Fabienne Mallard, Rebecca boilley, Bernadette Grandsire, Julie Grimaut, Alexandre Grimaut, Fanny Borron, Christian Seprez, Vivien Roussot, Hubert Barthoulot, Pierre Vincent, Laurence Bornat, Georges Lameiras, Christophe Marsoudet, Antonio Duarte, Camille Zerbini, Jean Claude Colette, Mathieu Besson et Michel Liboz.

Merci également Frédéric MONNIER, Jean LOCATELLI et Aurélie BRENIAUX pour l'arbitrage et Hervé MOINE à la table de marque.

La convention entre le CD39 et le Comité de Sport Adapté sera retravaillée avec Monsieur Thomas DEVAUX car elle date de 2011 et nécessite une mise à jour.

4 : Commissions.

- Jeunes par Mathieu BESSON

Point sur les licenciés :

| | 2022 | 2023 | Evolution |
|-----------|------|------|-----------|
| Benjamins | 12 | 9 | -3 |
| Minimes | 22 | 39 | 17 |
| Cadets | 29 | 37 | 8 |
| Juniors | 30 | 32 | 2 |
| Total | 93 | 117 | 24 |

117 licenciés à ce jour contre 93 en 2022 soit une hausse de 26%. La hausse au niveau régional est de 15%.

Le jura représente 15% des effectifs jeunes de la région BFC.

Les Championnats

- Fréquentation aux différents championnats

| | Tête à tête | | Doublette | | Triplette | |
|-------------------|-------------|------|-----------|------|-----------|------|
| | 2022 | 2023 | 2022 | 2023 | 2022 | 2023 |
| Benjamins | 8 | 6 | 3 | | 3 | |
| Minimes | 15 | 17 | 8 | 12 | 7 | 11 |
| Cadets | 22 | 22 | 13 | 15 | 8 | 11 |
| Juniors | 24 | 22 | 11 | 14 | 8 | 8 |
| Total | 69 | 67 | 35 | 41 | 26 | 30 |
| Evolution/équipes | | -2 | | 6 | | 4 |
| Evolution/joueurs | | -2 | | 12 | | 12 |

Tir de précision : 18 juniors, 3 qualifiés à la ligue.

- Déroulement des championnats

Tête à tête en system SWISS bien apprécié chaque jeune a fait un minimum de 4 parties. L'an prochain début à 09H30 (3 parties le matin et une l'après-midi puis ¼ ½ et finale) pour permettre une fin de championnat plus tôt.

Doublette et triplette en poule classique. L'an prochain début à 09H30 avec obligation de terminer les 2èmes parties avant la pause méridienne.

Pause méridienne d'une heure suffisante pour éviter que les jeunes se dispersent trop...

Une demande récurrente est faite pour que les championnats se déroulent « hors championnat pétanque » pour permettre d'avoir un maximum de personnes pour encadrer les jeunes.

Impossible pour le triplette c'est une date fixée par la fédération. Pour les autres championnats possibilité de faire les championnats pendant les championnats provençal point positif : beaucoup de personnes sur le site pour le club organisateur parce que les championnats provençaux attirent moins les spectateurs... Point négatif : traçage des terrains suivant les sites d'organisation...

Merci à tous les arbitres et les personnes aux tables de marque ayant œuvrés sur les différents championnats.

CRC

Entente avec le CD 25 (5 équipes en minime et junior et 4 équipes en cadet) sur 2 jours de compétition :

- 04/06 à Moirans en montagne avec une rencontre le matin et une rencontre l'après-midi pour les minimes et les juniors

- 11/06 à Mont sous Vaudrey avec 3 rencontres sur la journée pour les minimes, cadets et juniors

Organisation compliquée avec le Doubs (longs déplacements pour eux, jeunes pas forcément disponible à ces dates...) le règlement stipule que le comité disposant du plus grand nombre d'équipes engagées est décideur des dates et lieux et est responsable de l'organisation. Nous avons fixé les dates et lieux dès la réunion de début de saison au mois de janvier.

Toutes les équipes se rencontreront et un classement sera fait à l'issue des 2 journées. Le nombre d'équipes qualifiées pour le CRC sera de 2 en minime et junior et 1 en cadet.

Pas encore de dates officielles pour les différentes formations. A savoir que dorénavant la formation « tronc commun » ne délivrera plus le diplôme d'initiateur, il faudra compléter sa formation par la formation BF1 (comme pour devenir arbitre il faut une formation complémentaire). Concernant le BF2 une formation sera organisée les 13,14 et 15 Octobre à Auxerre.

Remerciements et compliments à Mathieu BESSON pour le travail accompli.

Un problème d'organisation pour le CDC entre le nombre d'équipes envisagées en février par les clubs et le nombre réel d'équipes engagées.

Penser à réduire le temps de la pause méridienne car 2h, c'est trop long pour les jeunes.

Patrick GRUNEISEN soulève un problème concernant le respect des règles par les jeunes (tracer le cercle et le but, trop toucher au terrain...). Les clubs doivent faire l'effort de dire et faire appliquer ces règles aux entraînements pour que les jeunes les connaissent lors des compétitions.

Rappel : les éducateurs/initiateurs doivent obligatoirement avoir leurs écussons visibles lors de chaque compétition. Cela évitera aux parents d'être trop « présents » et permettra aux arbitres et organisateurs de savoir à qui s'adresser. Beaucoup de clubs manquent de personnes encadrantes. Il faudrait mettre en place des badges « accompagnateurs ». Problème soulevé : si on donne des badges, les personnes n'auront pas le besoin de se former et devenir initiateurs. La Commission devra rappeler les conditions de qualifications pour les équipes en début de chaque compétition.

En fin de saison, il faudra prévoir une réunion conviant tous les éducateurs/initiateurs et la Commission arbitrale pour rappeler les règles à appliquer.

Enfin, les membres du CD39 souhaitent tout le meilleur aux équipes engagées au Championnat BFC le samedi 28 mai à Orchamps-Vennes.

- Arbitrale par Frédéric MONNIER

Année déjà bien dense pour les arbitres. Le Président de la Commission se dit très satisfait du travail de ses collègues, avec un bémol concernant le triplé provençal.

Sur les 5 arbitres stagiaires, 4 personnes ont effectué les 4 arbitrages obligatoires avec de très bons retours. Ils sont donc validés (Catherine COQUATRIX, Aurélie BRENIAUX, Victor POPPESCHI et Donatien ROUGECK). En ce qui concerne Jérémy MENIS, il lui manque des arbitrages.

L'appel à candidature pour la saison prochaine est lancé : si vous êtes intéressé, merci de contacter Frédéric MONNIER. En effet, dans notre département, beaucoup d'arbitres ont d'autres fonctions au CD ou dans les clubs et cela induit un manque de disponibilité.

En ce qui concerne la formation continue, il y a eu déjà 3 rencontres et une prochaine est fixée fin août. Ces temps permettent un échange régulier et une mise à jour des règlements.

Enfin, un bref retour sur les problèmes d'alcoolémie sur les terrains. Les membres du CD restent sur la décision prise lors de la dernière réunion.

Coût de l'arbitrage de certaines compétitions : En effet, lors du championnat doublette provençal, deux arbitres : M. Christian CANIOTTI pour un coût normal de 80 euros pour une journée et M. Hervé ROUX pour un coût élevé de 300 euros pour deux journées par rapport à sa nuitée et son éloignement.

Le tripléte provençal que Saint Claude organise à Bans : un coût normal de 76 euros de Mme Aurélie BRENIAUX mais non prévu et un coût élevé de 240 euros de M. Christian CANIOTTI dû à son éloignement. Pour ces 2 championnats, total de 696 euros. Le club demande si le CD39 peut faire un geste.

Le Président de la Commission apporte quelques éléments de réponse : le club de St Claude a un arbitre interne qui a refusé l'arbitrage de ces championnats donc un appel a été lancé aux autres arbitres. On ne peut pas refuser un arbitre volontaire en fonction de son lieu d'habitation.

Par ailleurs, pour le tripléte provençal, la Commission désigne forcément 2 arbitres lorsqu'il y a plus de 64 équipes inscrites donc Mme Aurélie BRENIAUX était bien prévue.

Un coût élevé aussi pour l'Etoile Jura : en attente d'éléments chiffrés par le club. Une décision sera prise lors de la prochaine réunion.

- Féminine par Alexandra MONNET-FISTEBERG et Patrick CROTET

Sélection pour le marathon BFC : seulement 11 équipes engagées. Malgré l'heure tardive, la finale s'est déroulée. Les équipes qualifiées sont :

- Adeline FLAGEL, Mélanie FLAGEL et Louisa GIOVANNINI (Pétanque Sanclaudienne)

- Marie-Colette BAUD, Carole GODARD et Camille ZERBINI (Pétanque Salinoise)

Un bémol est soulevé : le refus de l'arbitre de faire jouer la finale à l'intérieur malgré les demandes des 2 équipes.

Il faudra fournir 1 délégué pour les 2 équipes engagées et 6 cadeaux d'une valeur de 20€ sous forme de paniers garnis.

La journée féminine se déroulera le 2 juillet à Poligny. La préparation est en cours. Cette journée est aussi ouverte aux licenciées jeunes.

- Sportive par Emilie MARAUX

Attribution par la FD d'un week-end de CNC à Bans les 7 et 8 octobre. Le CDC à cette même date se déroulera à Salins les Bains.

Les CDC ont commencé. Les résultats ne sont pas transmis en temps et en heure. La sanction en cas de non-transmission des résultats est **le match perdu pour l'équipe qui reçoit**. Le problème est le même avec la Coupe de France.

RAPPEL : au vu du nombre d'équipes et du nombre de divisions, merci de bien vouloir compléter les feuilles de match correctement (préciser les divisions !). Merci aux président(e)s de club de rappeler les obligations aux responsables d'équipes.

- Jeu provençal par Julien MARAUX

Remerciements à toutes les équipes engagées en Coupe de France qui ont respecté le calendrier imposé par la Fédération. Le club de Mont-sous-Vaudrey sort vainqueur du tour départemental et est exempt au premier tour régional.

En CDC, les 4 clubs qualifiés pour la finale départementale sont : Sportivement Pétanque, Champagnole, Mont-sous-Vaudrey et DPC. La finale aura lieu à Messia-sur-Sorne le 16 juillet.

Pour 2024, une modification du calendrier est prévue pour ne pas jouer le CDC si tôt dans la saison mais attendre plutôt la fin des championnats.

- Commission de discipline par Patrick PETETIN et Marc SERTILLANGE

La commission siègera le mardi 30 mai à 18h30 à Poligny.

- Commission vétérans par Patrick GRUNEISEN et Gilles OUTREY

Toutes les compétitions se déroulent bien. Il y a eu un beau Championnat Vétérans à Damparis avec une belle organisation.

La Commission prévoit une réunion avant la Journée Vétérans pour décider du changement de fonctionnement. En effet, l'année dernière, l'organisation a été trop difficile à cause du trop grand nombre de personnes.

CRC vétéran en septembre : les 20 et 21 septembre 2023, accueil des 16 équipes qualifiées avec minimum 6 joueurs par équipe.

Il faut dès maintenant prévoir l'organisation de l'hébergement et des repas. L'arbitrage sera géré par la Région.

5 : Point sur la trésorerie

° licences et mutations par Antoine MARTINELLO

POINT SUR LA GESTION DES LICENCES, MUTATIONS & TRESORERIE

2023 :

Situation à la date du 26/05/2023

Affiliation :

27 clubs sont affiliés 2023

Licences :

1460 licences, soit 108 % par rapport aux 1352 licences établies en 2022 (soit + 108 licences)

Et 96.2 % par rapport aux 1517 licences établies en 2020.

1343 licenciés « senior » dont 1061 masculins et 282 féminines répartis comme suit :

631 « vétérans » : 513 masculins et 118 féminines

712 seniors » : 548 masculins et 164 féminines

117 licenciés « jeunes » dont 98 masculins et 19 féminines :

32 « juniors » (26 masculins et 6 féminines)

37 « cadets » (31 masculins et 6 féminines)

39 « minimes » (34 masculins et 5 féminines)

9 « benjamins » (7 masculins et 2 féminines)

Tous les clubs ont effectué des renouvellements de licences.

22 duplicatas et 9 corrections d'erreur ont été comptabilisés, soit 31.

206 créations de nouvelles licences.

391 licences avec reprise de carte.

Mutations

5 mutations internes de 2020, 2021 et 2022 en attente dont 1 gratuite

Pour 2023 :

7 mutations internes en attente dont 1 gratuite

67 mutations internes traitées dont 8 gratuites.

31 mutations externes sortantes traitées dont 3 gratuites.

23 mutations externes entrantes traitées.

Trésorerie :

| | | |
|------------------------------------|---|-----------|
| 27 affiliations x 54.00€ | = | 1458.00€ |
| 1343 licences « Senior » x 55.00€ | = | 73865.00€ |
| 117 licences « Jeune » x 12.00€ | = | 1404.00€ |
| 31 duplicatas/corrections x 11.00€ | = | 341.00€ |
| | | ----- |
| | | 77068.00€ |

A ce jour la somme de 24161.00 € a été réglée par chèque et 49845.00€ par virement bancaire, soit 74006.00 € et 3062.00€ sont à encaisser.

° Trésorerie par Dominique BACHELEY

Voici les principaux éléments, depuis la dernière réunion du CD39 :

Encaissement des licences : les chiffres ont été donnés par Antoine Martinello ; il est à noter que, à présent, 18 clubs règlent par virement bancaire, ce qui est bien.

Subvention du Conseil Départemental : une subvention de 12000 € nous a été accordée, comme en 2022 ; nous avons déjà perçus 70% de cette somme, soit 8400 €, le reste sera perçu à l'automne.

Subvention FDVA : cette année, la subvention reçue est de 2000 € (3000 € en 2022)

Subvention ANS : la demande a été déposée, en attente de réponse.

Comme chaque année, le boudrome a été loué à une association de Bans, pour un vide-greniers qui s'est tenu courant mars ; le montant de la location perçue est de 1400 €
Comme chaque année, nous avons versé à la FFPJP un acompte sur licences, pour un montant de 10670 €.

Inscriptions aux championnats du Jura : le montant perçu (6€ par inscription) sera, pour l'année 2023, d'environ 19800 €.

La boutique a déjà rapporté un bénéfice de 260 €, ce qui est très bien.

La phase finale du championnat de tir de précision se traduit par un solde négatif de 555 €.

Les championnats de France approchent, et le règlement des hébergements commence : 2 viennent d'être effectués ; les autres suivent.

Fuite d'eau / Suez : la procédure de dégrèvement de la facture reçue en fin d'année 2022 n'est pas complètement aboutie ; probablement nous aurons droit à un dégrèvement sur la partie "assainissement", mais pas sur la partie "eau consommée"; le dégrèvement sera peut-être aux environs de 2000 € ; à suivre.

Situation des comptes, au 26/05/2023 :

| | |
|-------------------------|-------------------|
| Compte Crédit Agricole | 6 112,67 |
| Compte Banque Populaire | 1 180,46 |
| Espèces | 157,48 |
| Livret Crédit Agricole | 76 500,00 |
| Livret Banque Populaire | 47 381,23 |
| > total : | 131 331,84 |

6 : Point sur le boulodrome régional.

Prêt de la banque pour les travaux d'éclairage et chauffage : le Crédit Agricole de Mont-sous-Vaudrey a donné son accord pour le fonctionnement suivant : réduction du remboursement actuel de 600€ qui permet l'ouverture d'un nouveau prêt (72000€) avec remboursement de 600€ mensuel sur 12 ans. Il n'y a donc pas d'augmentation du remboursement mensuel grâce à l'échelonnement et donc l'ajout de 36 mensualités en fin de prêt.

Le Président a rencontré les 2 entreprises : elles peuvent intervenir conjointement au mois de juillet. Si on attend septembre, les devis proposés augmenteront de 20%. Par contre, avant de lancer définitivement les travaux, nous devons attendre les validations des dossiers pour les demandes d'aides et de subventions (19000€ de l'ANS et 4000€ du Conseil Départemental).

Ces travaux vont permettre une économie de 54% d'électricité. De plus, nous pourrons réduire le contrat actuel, passant de 48KwA à moins de 36KwA et ainsi bénéficier du bouclier tarifaire.

Michel LIBOZ demande de se renseigner sur l'incorporation d'un compteur de calorie pour pouvoir se rendre compte des dépenses réelles.

Vote à l'unanimité pour le lancement des travaux dès que possible.

Il restera au prochain mandat élu le chantier des tribunes.

7: Questions diverses.

- Agréments accordés à Moirans (18 mai et 13 août) et au club de volley d'Orgelet (8 juillet). Problème avec le club de Moissesey qui proposait des concours ouverts à tous en même temps que des concours officiels et sans demander l'agrément.
- Courrier de M. GAGLIARDI, président de la Pétanque Salinoise pour demander de démettre Frédéric MONNIER de ses fonctions d'arbitre pour le National les 24 et 25 juin prochain (dû au contentieux entre les 2). A la suite de la lecture de la lettre, les membres du CD n'acceptent pas la demande et soutiennent Frédéric dans sa position d'arbitre désigné par la Commission départementale lors de 2 jours de compétitions.
- Délégués pour les régionaux :
 - ° Damparis : Il est fort regrettable que nous n'ayons pu trouver un délégué. Le Président du club organisateur devra faire office de délégué.
 - ° BFC triplète provençal à St Claude 3 et 4 juin : délégués Hervé MOINE et Jean BINDA
 - ° BFC doublette provençal à Champagnole 10 et 11 juin : délégué Jean BINDA.
- Demandes de récompenses à transmettre **au plus tard le 28 juin** au Président du CD39.

- Location du boulodrome pour un rassemblement de voitures anciennes : le 25 juin.
- Problème avec l'imprimante du boulodrome. Achetée sur Internet, celle-ci ne peut être réparée. Alexandra MONNET-FISTEBERG se charge de voir pour en récupérer une nouvelle.
- Penser à afficher la convention entre le club de Mont-sous-Vaudrey et le CD39 dans le panneau d'affichage au bar.
- Point sur le marathon féminin par Aurélie BRENIAUX : à ce jour, 44 équipes inscrites. L'organisation de la compétition est prête, les repas du samedi soir et dimanche midi réservés. 16 entreprises partenaires ont répondu aux sollicitations de demande d'aides matérielles et/ou financières. Les arbitres seront Patrick GRUNEISEN et Jean LOCATELLI.
Merci à Julien MARAUX pour l'aide apportée dans l'organisation.
Seront présents les 3 et 4 juin pour l'organisation : Aurélie BRENIAUX, Yvette et Gilles OUTREY, Frédéric MONNIER, Michel LIBOZ, Dominique BACHELEY et Michel FLAGEL du CD39 et d'autres personnes extérieures.
- Boutique du CD39 : il est vivement reproché à Aurélie BRENIAUX la mise en place de la boutique sans que le comité directeur ait été consulté. Pour sa défense, celle-ci rappelle que tout s'est fait avec l'accord du Président DE BASTOS et que le trésorier est au courant de toutes les opérations financières. Le Président admet son manque de communication auprès des membres du CD39.
Par ailleurs, il est demandé à Aurélie BRENIAUX, dans un souci d'assurance, d'entreposer les articles de la boutique au boulodrome. La question du problème de clés est soulevée.

La séance est levée à 22h10.

La secrétaire adjointe du CD39 FFPJP
Aurélie BRENIAUX



Le Président du CD39 FFPJP
Paulo DE BASTOS

